

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de Corporation Groupe Mercator Transport

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Corporation Groupe Mercator Transport au 30 avril 2008 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 avril 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par Verrier Paquin Hébert s.e.n.c.r.l. (membre de Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. depuis le 13 août 2007) qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 4 juillet 2007.



Comptables agréés

Le 20 juin 2008 à l'exception de la note 20, datée du 22 juillet 2008

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

1, Place Ville Marie, bureau 3000, Montréal QC H3B 4T9 Canada
Tél. : 514-393-5234 Téléc. : 514-390-4111 www.deloitte.ca

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU

	2008	2007
	\$	\$
Produits	16 549 963	9 957 585
Coûts directs	14 649 121	8 773 271
Bénéfice brut	1 900 842	1 184 314
Honoraires d'administration	24 120	276 100
	1 924 962	1 460 414
Charges d'exploitation		
Amortissement (<i>note 18</i>)	62 059	32 403
Assurances	60 673	43 548
Créances douteuses	19 292	5 055
Déplacements	152 083	100 341
Publicité	34 739	46 300
Entretien et réparations	28 635	21 775
Frais de consultation	47 497	67 178
Frais généraux et de bureau	85 273	76 467
Honoraires	128 738	179 108
Intérêts et frais bancaires (<i>note 18</i>)	49 039	42 555
Loyer	92 132	67 001
Salaires et charges sociales	1 655 000	1 053 162
Télécommunications	35 370	28 115
	2 450 530	1 763 008
Perte avant les impôts sur les bénéfices	(525 568)	(302 594)
Impôts sur les bénéfices recouvrés (<i>note 4</i>)	(118 913)	(136 797)
Perte nette et résultat étendu	(406 655)	(165 797)
Résultat de base et dilué par action (<i>note 5</i>)	(0,015)	(0,009)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES

	2008			
	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 021 349	47 058	(148 882)	919 525
Perte nette	-	-	(406 655)	(406 655)
Émission d'actions (déduction faite des frais d'émission)	292 172	-	-	292 172
Ajustement relatif aux options d'achat d'actions	6 083	75 420	-	81 503
Solde à la fin de l'exercice	1 319 604	122 478	(555 537)	886 545

	2007			
	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	75 000	-	16 915	91 915
Perte nette	-	-	(165 797)	(165 797)
Émission d'actions (déduction faite des frais d'émission)	865 499	-	-	865 499
Émission d'actions	10	-	-	10
Ajustement relatif aux options d'achat d'actions	80 840	47 058	-	127 898
Solde à la fin de l'exercice	1 021 349	47 058	(148 882)	919 525

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

BILAN CONSOLIDÉ

	2008	2007
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	594 146	498 398
Encaisse détenue en fidéicommiss	35 000	56 000
Débiteurs (note 6)	2 736 056	1 905 146
Stocks	136 459	-
Frais payés d'avance	48 649	157 817
	3 550 310	2 617 361
Immobilisations corporelles (note 7)	38 082	29 246
Actifs incorporels (note 8)	350 347	71 492
Impôts futurs	343 567	216 567
	4 282 306	2 934 666
Passif		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 9)	290 000	45 037
Créditeurs (note 10)	2 897 122	1 688 229
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 11)	12 061	31 416
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	41 820	41 820
	3 241 003	1 806 502
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	1 418	13 479
Dettes à long terme (note 12)	153 340	195 160
	3 395 761	2 015 141
Engagements (note 14)		
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	1 319 604	1 021 349
Surplus d'apport (note 13)	122 478	47 058
Déficit	(555 537)	(148 882)
	886 545	919 525
	4 282 306	2 934 666

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil



Jean-Pierre Apélian, administrateur



Michel G. Maila, administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2008	2007
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(406 655)	(165 797)
Ajustements pour :		
Amortissement	62 059	32 403
Impôts futurs	(118 913)	(136 797)
Rémunération à base d'actions	76 502	18 111
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (<i>note 18</i>)	350 692	(468 059)
	(36 315)	(720 139)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 256)	(21 618)
Acquisition d'actifs incorporels	(19 994)	(5 486)
Encaissement de l'avance à recevoir d'une société apparentée	-	50 000
Encaissement de l'avance à recevoir d'une société privée	-	34 185
Variation de l'encaisse en fidéicomis	21 000	(56 000)
	(17 250)	1 081
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	244 963	(50 565)
Remboursements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(31 416)	(36 880)
Dettes à long terme contractées	-	250 000
Remboursements de la dette à long terme	(41 820)	(13 020)
Prise de contrôle inversée	-	159 320
Frais d'émission d'actions ordinaires	(27 415)	-
Émission d'actions ordinaires	5 001	776 132
	149 313	1 084 987
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	95 748	365 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	498 398	132 469
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	594 146	498 398

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Société est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est spécialisée dans le service de courtage en transport aérien et maritime, dans la logistique internationale et dans la distribution.

Prise de contrôle inversée

Le 20 janvier 2007, la société Capital Nature Genetiks Inc. (« Genetiks ») a terminé l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Groupe Mercator. Conformément à la transaction, Genetiks a conclu une convention d'achat et d'échange d'actions officielle avec tous les actionnaires de Groupe Mercator pour un prix totalisant 2 983 500 \$, payable par l'émission de 16 575 000 actions ordinaires de Genetiks, au prix de 0,18 \$ l'action.

À la suite de cette transaction, les actionnaires de Groupe Mercator détenaient, directement ou indirectement, environ 71,11 % des actions avec droit de vote en circulation de Genetiks qui était, au moment de l'opération, une société ouverte inactive et ne répondait pas à la définition d'unité économique à des fins comptables. Par conséquent, la transaction n'a pas constitué un regroupement d'entreprises. Elle a été comptabilisée à titre de prise de contrôle inversée et constitue une restructuration du capital de Groupe Mercator.

Le montant attribué à l'émission des actions ordinaires de la Société représente la valeur nette comptable de Genetiks à la date de clôture de la transaction, soit le 29 janvier 2007. Les résultats d'exploitation de Genetiks sont inclus dans ces états financiers depuis la date d'acquisition, soit le 29 janvier 2007. Les chiffres présentés pour l'exercice 2006 sont ceux de Mercator Transport International Inc.

Dans le cadre de cette transaction, Genetiks a modifié sa dénomination sociale pour Corporation Groupe Mercator Transport.

Au cours de l'exercice 2006, la fin d'exercice de Mercator Transport International Inc. est passée du 30 juin au 30 avril.

Les actifs et les passifs acquis dans le cadre de cette prise de contrôle inversée se détaillent comme suit :

	\$
Actifs	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159 320
Débiteurs	12 270
Frais payés d'avance	218 221
Avance à recevoir d'une société privée	34 185
	423 996
Passifs	
Créditeurs	85 935
Actif nets acquis	338 061
La contrepartie s'établit comme suit :	
Capital-actions	288 274
Surplus d'apport	49 787
	338 061

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et ils incluent les principales conventions comptables énumérées ci-dessous :

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux PCGR du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de ses états financiers, ainsi que sur le montant des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : la provision relative aux impôts sur les bénéfices, la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des actifs incorporels et l'évaluation de la juste valeur des options octroyées en vertu du régime incitatif d'options d'achat d'actions.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lorsque les exigences relatives à l'exécution des opérations sont satisfaites et que le recouvrement est raisonnablement assuré au moment de l'exécution de l'opération. Les produits découlant des honoraires d'administration sont constatés lorsque les services sont rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance à l'acquisition est égale ou inférieure à trois mois.

Stocks

Les stocks de produits sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthode	Période
Droits exclusifs de distribution	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans
Site Web	Linéaire	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Les impôts futurs sont calculés selon les écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments du bilan, mesurés d'après les taux qui devraient être en vigueur pour l'exercice où les écarts sont censés se résorber. Les actifs d'impôts futurs ne sont constatés que si, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable que ces actifs seront réalisés.

Rémunération à base d'actions

La méthode de la juste valeur est utilisée pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. Cette méthode consiste à enregistrer une charge répartie sur la durée d'acquisition des options octroyées. Lorsque les options sont levées, toute contrepartie payée ainsi que la rémunération correspondante enregistrée comme surplus d'apport sont créditées au capital-actions.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui pourrait avoir lieu si des titres ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon la plus tardive de ces dates. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des bons de souscription d'actions et des options d'achat d'actions.

Conversion des devises

La Société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en devises. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan ; les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change mensuel en vigueur durant l'exercice. Le gain ou la perte de change est inclus dans les résultats de l'exercice.

Changements récents aux normes comptables**Résultat étendu**

Le 1^{er} mai 2007, la Société a adopté le chapitre 1530 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulé « Résultat étendu ». Cette nouvelle norme établit les normes de divulgation et de présentation du résultat étendu et de ses composantes. Le

résultat étendu correspond à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires.

Capitaux propres

Le 1^{er} mai 2007, la Société a adopté le chapitre 3251 du Manuel de l'ICCA, intitulé «Capitaux propres», qui décrit les normes de présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres. En raison de l'adoption des chapitres 3251 et 1530 décrit ci-dessus, la Société présente maintenant un état consolidé des capitaux propres qui inclut des informations sur le résultat étendu et les autres éléments du résultat étendu lorsque applicable.

Instrument financiers – Comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} mai 2007, la Société a adopté le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, intitulé «Instrument financiers – Comptabilisation et évaluation» qui établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers aux états financiers. Sous ce chapitre, les actifs financiers qui sont disponibles à la vente, les actifs et les passifs détenus aux fins de transactions et les instruments financiers dérivés, qu'ils soient désignés comme couverture ou non, doivent désormais être évalués et comptabilisés à la juste valeur. Certains dérivés incorporés dans d'autres contrats sont également évalués et comptabilisés à la juste valeur.

Instrument financiers – Comptabilisation et évaluation (suite)

À l'adoption de ce chapitre, la Société a effectué les classements suivants :

- L'encaisse et les équivalents de trésorerie sont classés dans les actifs détenus aux fins de transactions et évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation périodique sont comptabilisés aux résultats
- Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs, l'emprunt bancaire, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers et sont évalués initialement à la juste valeur. Ces instruments financiers sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'ICCA a publié des révisions du chapitre 3860 du Manuel de l'ICCA qu'elle a remplacé par le chapitre 3861, intitulé «Instrument financiers – informations à fournir et présentation», qui établit des normes de présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et qui précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet. Ces normes sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. La Société a adopté ce nouveau chapitre le 1^{er} mai 2007 sans retraitement des chiffres correspondants et l'adoption de ce chapitre n'a pas entraîné de répercussions sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications comptables

Le 1^{er} mai 2007, la Société a adopté le chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA, intitulé «Modifications comptables». Ce chapitre établit les critères de changement à remplir, ainsi que le traitement d'estimations comptables et l'information à fournir lorsqu'il y a des modifications de conventions comptables, des révisions d'estimations comptables et des corrections d'erreurs.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la position financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Nouvelle normes comptables non encore adoptées

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535 «Informations à fournir concernant le capital». Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, telles que : des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le

fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu des règles extérieures; et si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication. La Société adoptera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} mai 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes.

Instruments financiers – Informations à fournir et présentation

Au cours du prochain exercice, la Société appliquera les nouvelles recommandations de l'ICCA quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers à la suite de la publication des chapitres 3862 « Instruments financiers – information à fournir » et 3863 « Instruments financiers – présentation ». La Société adoptera ces nouvelles normes à compter du 1^{er} mai 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes.

Normes générales de présentation des états financiers

En juin 2007, l'ICCA a amendé le chapitre 1400 afin d'inclure certaines exigences relativement à l'évaluation, par la direction, de la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation et à la présentation des événements ou des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son activité. Ces nouvelles exigences s'appliqueront aux périodes intérimaires et aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. La Société adoptera ces normes à partir du 1^{er} mai 2008. La Société ne prévoit pas, suivant l'adoption de ce chapitre, d'incidence sur ses états financiers.

Stocks

L'ICCA a publié la norme suivante, s'appliquant aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2008: Chapitre 3031 des normes comptables « Stocks ». Ce chapitre remplace l'ICCA 3030, établissant les normes d'évaluation et de présentation des stocks. La Société adoptera ces normes à partir du 1^{er} mai 2008. L'adoption du chapitre ne devrait pas entraîner de répercussions importantes sur les états financiers de la Société.

Adoption des normes internationales d'informations financières (IFRS) au Canada

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a ratifié son plan stratégique, lequel comprend la décision d'orienter l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes de manière à ce qu'elle converge avec les IFRS, dans leur version publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). En vertu du plan du CNC, ce nouveau cadre de travail aura prise d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. L'information relative au plan de convergence de la Société et à son incidence prévue sera communiquée avant l'adoption, et la Société prévoit présenter certaines informations pour la première fois dans ses états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 30 avril 2009.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ces nouvelles exigences s'appliqueront aux exercices intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société adoptera ces nouvelles normes à partir du 1^{er} mai 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

3. ACQUISITION DE DROITS EXCLUSIFS DE DISTRIBUTION

Le 28 décembre 2007, la Société a annoncé l'acquisition des actifs de Cap Canada Distribution Inc. pour une contrepartie de 311 500 \$, qui a été payée par l'émission de 700 000 actions ordinaires du capital social de la Société au prix unitaire de 0,445 \$. Les actifs acquis sont des droits exclusifs de distribution et ne répondaient pas à la définition d'une unité économique aux fins comptables. À la suite de cette acquisition, une convention de distribution exclusive pour le territoire canadien a été signée.

4. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

a) La charge (économie) d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :		
	2008	2007
	\$	\$
Impôts exigibles	–	–
Impôts futurs	(118 913)	(136 797)
	(118 913)	(136 797)
b) La charge (économie) d'impôts diffère du montant calculé en appliquant le taux combiné d'imposition de base à la perte avant impôts pour les raisons suivantes :		
	2008	2007
	\$	\$
Charge (économie) d'impôts basée sur le taux combiné d'imposition de base du Canada et des provinces	(166 283)	(53 088)
Ajustement de la charge d'impôts découlant des éléments suivants :		
Pertes utilisées des années antérieures	–	(45 453)
Modification du taux d'imposition, éléments non déductibles et autres	47 370	(38 256)
	(118 913)	(136 797)
c) Les principales composantes de l'actif d'impôts futurs sont les suivantes :		
	2008	2007
	\$	\$
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(6 912)	(3 143)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4 098	13 244
Frais d'émission d'actions	34 457	79 324
Report prospectif de pertes autres qu'en capital	311 924	123 112
Autres	–	4 030
	343 567	216 567

Au 30 avril 2008, la Société a cumulé des pertes fiscales totalisant environ 1 051 195 \$ qui peuvent être portées en diminution des bénéfices imposables des exercices à venir. L'avantage fiscal découlant du report de ces pertes fiscales a été comptabilisé à titre d'actif d'impôts futurs. Ces pertes fiscales non utilisées peuvent être réclamées au cours des exercices se terminant au plus tard en 2028.

5. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du résultat par action de base :

	2008	2007
Perte nette	(406 655) \$	(165 797) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué	26 799 910	18 301 831
Résultat de base et dilué par action	(0,015) \$	(0,009) \$

Des options permettant d'acheter 2 008 334 actions ordinaires étaient en circulation au 30 avril 2008, mais n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la perte diluée par action, car la Société a subi des pertes et l'inclusion des options dans le calcul aurait eu un effet antidilutif.

6. DÉBITEURS

	2008	2007
	\$	\$
Clients	2 437 892	1 109 599
Sociétés apparentées	244 268	787 207
Taxes à recevoir	-	7 184
Autres	53 896	1 156
	2 736 056	1 905 146

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	29 114	7 084	22 030
Matériel informatique	25 340	9 288	16 052
	54 454	16 372	38 082
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	18 536	2 898	15 638
Matériel informatique	17 662	4 054	13 608
	36 198	6 952	29 246

8. ACTIFS INCORPORELS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Droits exclusifs de distribution	311 500	25 958	285 542
Logiciels	24 118	6 803	17 315
Site Web	4 322	–	4 322
Logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	81 775	38 607	43 168
	421 715	71 368	350 347
	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels	8 446	2 011	6 435
Site Web	12 000	8 611	3 389
Logiciels loués en vertu de contrats de location-acquisition	81 775	20 107	61 668
	102 221	30 729	71 492

9. EMPRUNT BANCAIRE

Au 30 avril 2008, la Société disposait d'une marge de crédit bancaire de 750 000 \$ au taux préférentiel majoré de 1,05 %, garantie par une hypothèque de premier rang sur les comptes clients et autres créances, dont une tranche de 460 000 \$ est inutilisée au 30 avril 2008. Cette marge de crédit bancaire est renouvelable annuellement.

Selon l'entente bancaire, la Société est assujettie à un certain nombre de restrictions, incluant le respect de ratios financiers. Au 30 avril 2008, ces ratios n'étaient pas respectés.

10. CRÉDITEURS

	2008	2007
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 897 122	1 659 629
Société apparentée	–	28 600
	2 897 122	1 688 229

11. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2008	2007
	\$	\$
Contrat de location de logiciels, portant intérêt à 9,5 %, remboursable par mensualités de 2 227 \$ incluant les intérêts, échéant le 1 ^{er} juin 2008, avec option d'achat à l'échéance	4 402	29 417
Contrat de location de logiciels, portant intérêt à 18,1 %, remboursable par mensualités de 724 \$ incluant les intérêts, échéant le 1 ^{er} juillet 2009, avec option d'achat à l'échéance	9 077	15 478
	13 479	44 895
Obligations échéant au cours du prochain exercice	12 061	31 416
	1 418	13 479

Les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir se terminant le 30 avril sont :

	\$
2009	13 141
2010	1 448
Total des versements exigibles incluant les intérêts	14 589
Frais accessoires et intérêts inclus dans les versements	1 110
Solde des obligations	13 479

12. DETTE À LONG TERME

La dette, contractée auprès de la Banque de développement du Canada, porte intérêt à des taux variant de 10,9 % à 11,7 % et est remboursable par un versement en capital de 2 565 \$ et par 71 versements mensuels en capital de 3 485 \$ à partir du 15 janvier 2007. Elle est garantie par un cautionnement corporatif, par certaines immobilisations corporelles et actifs incorporels, par des comptes clients et jusqu'à 50 % de l'engagement par des administrateurs de la Société.

Les remboursements prévus de dette à long terme pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

	\$
2009	41 820
2010	41 820
2011	41 820
2012	41 820
2013	27 880
	195 160

13. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, participantes et avec droit de vote, et un nombre illimités d'actions privilégiées, sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en séries.

Payé et émis

Le tableau suivant présente les variations survenues dans le capital-actions ordinaire de la Société au cours de l'exercice :

	Nombre	Montant
		\$
Solde au 30 avril 2007	26 568 335	1 021 349
Émission d'actions	700 000	311 500
Frais d'émission (déduction faite des impôts futurs de 8 087 \$)	–	(19 328)
Émission d'actions à l'exercice d'options d'achat d'actions	25 000	6 083
Solde au 30 avril 2008	27 293 335	1 319 604

Le tableau suivant présente les variations survenues dans le capital-actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice précédent :

	Nombre	Montant
		\$
Solde au 30 avril 2006	5 333 335	75 000
Émission d'actions de Corporation Groupe Mercator Transport	–	10
Émission d'actions à la suite de la prise de contrôle inversée	16 575 000	288 274
Frais d'émission de la transaction de prise de contrôle inversée (déduction faite des impôts futurs de 64 374 \$)	–	(153 847)
Émission d'actions du financement concomitant le 29 janvier 2007, en espèces	1 400 000	252 000
Émission d'actions du placement privé	2 860 000	514 800
Frais d'émission de la transaction du placement privé (déduction faite des impôts futurs de 14 950 \$)	–	(35 728)
Émission d'actions à l'exercice d'options d'achat d'actions	400 000	80 840
Solde au 30 avril 2007	26 568 335	1 021 349

Surplus d'apport	2008	2007
	\$	\$
Solde au début	47 058	–
Prise de contrôle inversée	–	49 787
Octroi d'options d'achat d'actions	76 502	18 111
Exercice d'options d'achat d'actions	(1 082)	(20 840)
Solde à la fin	122 478	47 058
	2008	2007
	\$	\$
Le solde du surplus d'apport au 30 avril 2008 se détaille comme suit :		
Rémunération à base d'actions pour les options octroyées aux administrateurs et dirigeants	100 478	25 058
Rémunération à base d'actions pour les options octroyées au placeur pour compte	22 000	22 000
	122 478	47 058

Régime de rémunération à base d'actions

La Société a adopté le 16 janvier 2004, un régime incitatif d'options d'achat d'actions se conformant aux politiques de la Bourse de croissance TSX qui prévoit que le conseil d'administration de la Société peut, de temps à autre, à son appréciation, octroyer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux consultants et aux conseillers techniques de la Société des options d'achat incessibles visant des actions ordinaires pouvant être levées pendant une période pouvant aller jusqu'à cinq ans à compter de la date de l'octroi; toutefois, le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions n'excédera pas 3 497 881 actions.

En outre, le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à un administrateur, un dirigeant ou un employé en particulier n'excédera pas 5 % des actions ordinaires émises et en circulation et le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission émises à un consultant ou un conseiller technique n'excédera pas 2 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Le conseil d'administration détermine le prix par action ordinaire et le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être attribuées à chaque administrateur, dirigeant, employé, consultant et conseiller technique ainsi que toutes les autres modalités de l'option, sous réserve des règles de la Bourse de croissance TSX. Les options doivent être levées dans les 90 jours après que le titulaire a quitté son emploi ou a cessé d'occuper son poste au sein de la Société; toutefois, si le décès du titulaire est la cause de la cessation de ses fonctions, du poste d'administrateur, de conseiller ou d'employé, les options doivent être levées dans les 12 mois suivant ce décès, sous réserve de leur date d'expiration.

Options octroyées aux administrateurs et dirigeants

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2008, des options d'achat d'actions visant 675 000 actions ordinaires échéant sur une période maximale de cinq ans ont été octroyées aux administrateurs et dirigeants. Ces options ont été évaluées à leur juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes. Un montant de 76 502 \$ a été passé en charges à titre de coût de la rémunération à base d'actions pour l'exercice terminé le 30 avril 2008 et le crédit connexe a été affecté au surplus d'apport.

Notes afférentes aux états financiers consolidés pour les exercices terminés les 30 avril 2008 et 2007 (en dollars, sauf les données par action)

En 2007, des options d'achat d'actions visant 1 350 000 actions ordinaires échéant sur une période maximale de trois ans ont été octroyées aux administrateurs et dirigeants. Ces options ont été évaluées à leur juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes. Un montant de 18 111 \$ a été passé en charges à titre de coût de la rémunération à base d'actions pour l'exercice terminé le 30 avril 2007 et le crédit connexe a été affecté au surplus d'apport.

En 2004, des options d'achat d'actions visant 533 334 actions ordinaires échéant cinq ans après la date d'octroi ont été octroyées aux administrateurs et dirigeants. Ces options ont été comptabilisées à leur juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes. En conséquence, une charge de rémunération à base d'actions de 27 787 \$ a été comptabilisée en 2004 et le crédit connexe a été affecté au surplus d'apport. Au 30 avril 2008, 400 000 options ont été exercées.

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
Au début de l'exercice	1 483 334	0,20
Attribuées	675 000	0,22
Exercées	(25 000)	0,20
Annulées	(125 000)	0,20
À la fin de l'exercice	2 008 334	0,21
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	533 334	0,19

Options octroyées aux administrateurs et dirigeants en 2007

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
Au début de l'exercice	933 334	0,15
Attribuées	1 550 000	0,20
Exercées	(400 000)	0,15
Annulées	(600 000)	0,20
À la fin de l'exercice	1 483 334	0,20
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	133 334	0,15

Les options suivantes étaient en circulation au 30 avril 2008 :

Options en circulation				Options pouvant être levées	
Attribuées en	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Échéance	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$			\$
2004	133 334	0,15	2009	133 334	0,15
2007	1 350 000	0,20	2010	350 000	0,20
2008	525 000	0,22	2009	50 000	0,25
	2 008 334			533 334	

Les hypothèses suivantes ont été utilisées afin de déterminer la juste valeur, au moment de l'attribution, des options émises :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	4,11%	4,58%
Dividende annuel prévu	–	–
Durée de vie prévue (années)	2,00	2,13
Volatilité prévue	75 %	75 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options émises	0,185	0,075

14. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux en vertu de baux échéant le 30 juin 2009. Les paiements minimums au cours des deux prochains exercices se chiffrent à 91 764 \$ en 2009 et à 15 294 \$ en 2010.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	2008	2007
	\$	\$
Produits	1 209 022	145 701
Honoraires d'administration	104 000	98 365
Revenus d'intérêt	9 372	243 075

La Société est apparentée à d'autres sociétés qui sont contrôlées par des actionnaires communs. Les opérations entre la Société et ces sociétés apparentées ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

16. INFORMATION SECTORIELLE

Le seul secteur d'exploitation de la Société est le domaine de l'ingénierie en transport et de la logistique internationale.

	\$
Revenus par secteur géographique	
Canada	10 445 306
International	5 002 148
US	1 102 509
	16 549 963

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2008, un client représentait plus de 10 % des produits de la Société (20 %). (En 2007, un client représentait 10 % des produits).

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une partie de ses ventes et de ses achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif, de passif, des produits et des charges sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 avril 2008, l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs exprimés en dollars U.S. étaient respectivement de 514 699 \$, 1 848 302 \$ et 1 069 292 \$; et l'encaisse, les débiteurs et les créditeurs en euros étaient respectivement 1 404 €, 34 730 € et 39 092 €.

Risque de crédit

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Au 30 avril 2008, 309 236 \$ sont à recevoir d'un seul client et 230 833 \$ sont à recevoir de sociétés apparentées.

Risques d'intérêt

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et de la volatilité de ces taux. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 9 portent intérêt à des taux variables alors que la dette à long terme comporte un taux fixe.

Juste valeur

La Société évalue la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le prix actuel d'un instrument financier assorti de conditions comparables. La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur marchande.

18. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2008	2007
a) La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement s'établissait comme suit :		
	\$	\$
Débiteurs	(830 910)	(995 596)
Stocks	(136 459)	–
Frais payés d'avance	109 168	(140 058)
Créditeurs	1 208 893	713 212
Impôts sur les bénéfices	–	(45 617)
	350 692	(468 059)
b) Renseignements supplémentaires		
Intérêts payés	43 021	7 213
Impôts sur les bénéfices payés	–	1 279
c) Perte de change	27 397	25 526
d) Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 420	6 952
Amortissement des actifs incorporels	52 639	25 451
	62 059	32 403
e) Intérêts et frais bancaires		
Revenus d'intérêts	(15 143)	(8 931)
Dépenses d'intérêts sur les emprunts bancaires et autres	14 165	13 340
Intérêts sur la dette à long terme	25 034	16 507
Intérêts sur contrats de location-acquisition	3 822	6 736
Frais bancaires	21 161	14 903
	49 039	42 555

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, des actifs incorporels d'un coût total de 311 500 \$ ont été acquis par l'émission de 700 000 actions ordinaires de la Société.

19. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

20. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

La Société a renégocié sa marge de crédit avec une nouvelle institution bancaire le 22 juillet 2008. La nouvelle marge de crédit de 1 000 000 \$ porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les comptes clients et autres créances. Selon l'entente bancaire, la Société est assujettie à un certain nombre de restrictions, incluant le respect de ratios financiers.